



ELIMINATOIRES AFROBASKET

Retour gagnant des Diables rouges

Après 9 ans d'absence, l'équipe nationale des moins de 18 ans a fait son come-back aux éliminatoires des Afrobasket zone 4 qui se sont disputées à Malabo en Guinée équatoriale. Les Diables rouges se sont imposés sur la troisième marche du podium en battant les Fauves de la République centrafricaine (83-62).

Page 15



Les Diables rouges U18 de basketball médaillés de bronze/DR

ENERGIE

Améliorer la desserte en eau et en électricité



Le ministre Bruno Jean Richard Itoua et ses collaborateurs/Adiac

Lors d'un échange avec les cadres et agents des administrations sous tutelle, le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, a appelé à l'amélioration de la desserte en eau et en électricité, ainsi que de la gouvernance de ce secteur stratégique. «L'objectif est d'améliorer rapidement et substantiellement la situation pour les ménages, les entreprises et les acteurs économiques», a-t-il déclaré.

Page 16

ECONOMIE

L'ARD déplore la hausse de la dette publique



Les membres de la conférence des présidents de l'ARD/DR

Le président de l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD), Mathias Dzon, a souligné le 5 juin à Brazzaville au cours d'une conférence de presse la flambée de la dette publique nationale. Pour le responsable de cette plateforme politique de l'opposition, le recours aux emprunts obligataires sur le marché international fait courir au pays le risque de surendettement.

Page 3



ZONE MILITAIRE DE DÉFENSE N°1

Aimé Fred Auvrey Nianga nouveau commandant

Le colonel-major Aimé Fred Auvrey Nianga a été nommé commandant de la zone militaire de défense n°1. Il remplace le général de brigade Jean Olessongo Ondaye qui occupe, depuis le 24 avril, le poste de ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation.

Page 5

Éditorial Embouteillage et suite

Page 2

ÉDITORIAL

Embouteillage et suite

Avec un parc automobile en constante croissance, à l'instar d'autres grandes agglomérations du monde, Brazzaville n'échappe pas au phénomène des embouteillages. Ces derniers temps, se déplacer d'un point à l'autre de la capitale est source de désagrément. Et beaucoup de ceux qui empruntent le transport en commun choisissent de marcher plutôt que d'user leur fond de culotte cloîtrés dans un autobus qui bouge à peine.

Nous évoquons la densité du trafic du fait du nombre de véhicules lancés sur les routes mais une autre raison explique l'obstruction de la circulation automobile à Brazzaville : les travaux de réhabilitation des voiries urbaines. En cours depuis un moment et touchant plusieurs axes, ils font sans aucun doute partie de la solution. Les Brazzavillois souhaitent qu'en plus des chaussées reconstruites, de nouvelles soient bâties.

Ayons aussi une pensée pour les élèves candidats aux examens d'État. Éparpillés dans plusieurs centres, loin de leurs établissements d'inscription, ils sont à ce point exposés aux conséquences des embouteillages que l'on se demande si la tutelle ne devait pas réfléchir à une meilleure solution les concernant.

Ne serait-ce que les laisser composer dans un périmètre proche des établissements qu'ils fréquentent. À l'intérieur du pays, les candidats passent bien le baccalauréat, le brevet du premier cycle et le certificat du primaire sans changer de localité et sans, apparemment, que les résultats réalisés posent un quelconque problème. Oui, on peut se pencher sur cette question sereinement.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNAT

Une délégation de l'OIF pour l'Afrique centrale reçue par Pierre Ngolo

Arrivée à Brazzaville dans le cadre de la première édition des journées francophones de l'innovation environnementale en action dans le Bassin du Congo, la délégation de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) pour l'Afrique centrale, conduite par Alphonse Waguena, a conféré le 4 juin avec le président du Sénat, Pierre Ngolo.



Pierre Ngolo s'entretenant avec la délégation de l'OIF pour l'Afrique centrale DR

Les entretiens entre les deux parties ont porté sur des questions d'intérêt commun. « Nous avons saisi cette occasion pour lui présenter ce que nous sommes venus faire dans le cadre de cette première édition des journées francophones de l'innovation environnementale. Nous avons également abordé les questions relatives aux différents projets que l'Organisation internationale de la francophonie mène ici dans le Bassin du Congo et spécifiquement au Congo », a expliqué le représentant de l'OIF pour l'Afrique centrale.

Pierre Ngolo et Alphonse Waguena ont également évoqué la question relative à la 51e session annuelle de

l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF) qui se tiendra du 7 au 12 juillet prochain à Yaoundé, au Cameroun. Selon le Togolais, la section nationale de l'APF Congo dont Pierre Ngolo est le président d'honneur est très active au sein de cette institution. Interrogé sur la nature des actions développées par l'OIF au Congo, Alphonse Waguena est revenu sur le projet « Soutien aux initiatives environnementales dans le Bassin du Congo ». Selon lui, il s'agit en réalité d'une action que l'OIF propose et qui entre dans le cadre global du projet 19 qui est un projet phare de l'organisation. Il a aussi rappelé que depuis l'arrivée de la secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, à la

tête de l'organisation, elle a essayé de rassembler les projets qui étaient éparés. « Elle a fait de telle sorte que tous les projets qui étaient éparés soient rassemblés au sein des projets phares dont l'un est intitulé : soutien aux initiatives environnementales dans le Bassin du Congo. Donc c'est dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet que nous sommes venus ici pour mener une action qui a regroupé les délégués composés de jeunes et de femmes venus de six pays du Bassin du Congo dont le Cameroun, la RDC, le Gabon, la Centrafrique et bien sûr la République du Congo », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV

Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes : Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldron Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot
Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint : Jules César Olebi,
Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant : Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière : Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzoni, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. : +242 05 200 6565, / Email : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

POLITIQUE NATIONALE

L'ARD s'exprime sur la dette publique et la suppression des visas

Le président de l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD), Mathias Dzon, a, au cours d'une conférence de presse animée le 5 juin à Brazzaville, critiqué les émissions obligataires internationales et la flambée de la dette publique qu'elles engendrent; la gestion qu'il qualifie de « calamiteuse » des passeports congolais par les pouvoirs publics ; ainsi que la décision annoncée par le président de la République de supprimer les visas d'entrée au Congo pour les Africains.

Comme à son habitude, le président de cette plateforme politique de l'opposition congolaise a dénoncé ce qu'il appelle « la galère extrême » à laquelle les Congolais sont confrontés au quotidien. Selon Mathias Dzon, cette galère est marquée, entre autres, par des pénuries chroniques d'eau potable, d'électricité et de carburant, la baisse drastique du pouvoir d'achat, la montée en flèche des prix des denrées alimentaires de première nécessité, la vie chère, l'explosion exponentielle de la morbidité et de la mortalité sur l'ensemble du territoire national, les violences politiques, la cessation des paiements courants et l'extrême pauvreté qui en découle. « Le peuple congolais est à nouveau accablé par la flambée de la dette publique, la marchandisation du passeport national et, surtout, la décision du président de la République d'ouvrir grandement et sans contrôle les portes du Congo aux ressortissants des 53 Etats africains », a-t-il déploré. S'agissant des émissions obligataires internationales, l'ancien ministre des Finances a rappelé que les emprunts obligataires sur le marché financier international et le surendettement qui en ré-



Les membres de la conférence des présidents de l'ARD/DR

sulte pour le Congo témoignent de l'incapacité des pouvoirs publics de promouvoir une véritable politique économique génératrice de croissance, d'emplois décents et de bien-être social pour la population. « L'Etat recourt désormais de façon permanente à des émissions obligataires internationales, toute chose qui aggrave considérablement la dette publique du Congo dont l'encours était déjà de 8 mille milliards 500 millions de francs CFA (soit 99% du PIB) en 2024. Qu'on nous comprenne

bien. Pour notre plateforme politique, la dette publique n'est pas un mal en soi. Sur le plan des principes, on distingue généralement deux catégories de dettes publiques : la bonne dette et la mauvaise dette publique », a-t-il rappelé, précisant qu'une dette publique est réputée bonne lorsqu'elle sert à financer des investissements utiles, alors qu'une dette publique est réputée mauvaise lorsqu'elle aide à financer des dépenses improductives, ou à assurer seulement le service de la dette, c'est-à-dire à payer les

dettes antérieures.

Concernant la gestion des passeports congolais, Mathias Dzon a rappelé l'article 22 de la Constitution du 25 octobre 2015 qui dispose : « Tout citoyen congolais a le droit de circuler librement sur l'ensemble du territoire national, d'en sortir librement et d'y revenir; sauf si cette liberté fait l'objet de restriction par voie judiciaire ou administrative ». D'après le président de l'ARD, l'exercice de ce droit exige en amont la possession d'une pièce nationale d'identité ou d'un

passeport congolais valide. « Or, la délivrance de ce dernier est un véritable parcours du combattant. En effet, certains décideurs et gestionnaires du service des passeports ont transformé le passeport congolais en une marchandise rarissime qu'ils vendent à prix d'or », a-t-il condamné.

Quant à la suppression annoncée des visas d'entrée en République du Congo pour tout Africain ressortissant des 53 Etats africains à compter du 1er janvier 2027, Mathias Dzon pense que cette décision présidentielle a de nombreuses conséquences négatives pour le Congo et son peuple. « Elle porte une grave atteinte à la souveraineté nationale, à la sécurité publique, à la défense nationale et à l'identité congolaise. Cette décision fait courir au pays le danger d'un grand remplacement, c'est-à-dire d'une situation dans laquelle le nombre des étrangers serait supérieur au nombre des nationaux. Elle fait aussi peser sur le Congo le grave danger de perte de l'identité congolaise », a-t-il estimé, soulignant que sa plateforme politique n'est pas xénophobe et ne nourrit aucune haine pour les étrangers.

Parfait Wilfried Douniama

LE FIN MOT DU JOUR

Afrique de l'Ouest : un dégel qui parle

Nul ne peut l'ignorer face à l'évolution de la situation entre les pays de l'espace Alliance des États du Sahel (AES) et certains de leurs voisins de la sous-région d'Afrique de l'Ouest.

Confrontés à la menace terroriste, le Mali, le Burkina Faso et le Niger sont aussi en froid avec plusieurs capitales de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), organisation qu'ils ont officiellement quittée le 25 janvier 2025.

À l'origine de la brouille, les putschs militaires survenus successivement à Bamako (2020 et 2021), à Ouagadougou (2022), et à Niamey (2023) en contradiction flagrante avec les résolutions des institutions régionales, africaines et internationales qui condamnent toute prise du pouvoir par des voies antidémocratiques.

Les militaires maliens, burkinabés et nigériens arrivés aux affaires par un coup d'État ont dû se résoudre à rompre avec la Cédéao qui, en plus d'exiger un retour à l'ordre

constitutionnel dans les meilleurs délais, les menaçait d'une intervention militaire pour les faire plier. Depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts.

Mais c'est sans doute aussi pour mieux résister aux pressions extérieures que les trois pays ont, tambour battant, constitué l'AES, présentée comme un gage d'indépendance pour une Confédération habitée par une certaine idée de souveraineté devenue la référence du discours officiel de ses dirigeants.

Le général Assimi Goïta (Mali), le capitaine Ibrahim Traoré (Burkina Faso) et le général Abdourahamane Tiani (Niger) tentent, autant que faire se peut, d'acter la mise en place de mécanismes de consolidation de leur alliance à travers l'adoption, le 29 janvier 2025, d'un passeport AES et visent l'abandon du franc CFA pour une monnaie commune aux trois pays.

Dans ce climat tendu, évidemment, les liens avec le reste des États de la sous-région Ouest africaine demeurent difficiles, variablement inamicaux, voire conflictuels. Mais

la question s'est toujours posée de savoir si des pays aussi proches historiquement parlant, avec des populations exposées aux mêmes épreuves du quotidien et partageant les mêmes aspirations au progrès peuvent vivre en autarcie pendant longtemps.

La réponse est non car, à terme, les dirigeants le réalisent : ils ont beau se regarder en chiens de faïence et se confronter, leurs concitoyens perpétuent avec leurs voisins de l'autre pays frontalier le fil du dialogue tissé de longue date et perpétué par les interactions familiales, économiques, commerciales et culturelles.

Le 2 juin, le nouveau président du Bénin, Romuald Wadagni, s'est rendu tour à tour à Niamey et à Ouagadougou après une première sortie, la veille, à Abuja. Au Nigeria comme au Niger et au Burkina Faso, le nouvel occupant du Palais de la Marina, à Cotonou, a reçu un accueil solennel, témoignage (notamment pour les deux pays du Sahel) d'une volonté commune de relancer la coopération bilatérale crispée depuis de longs mois.

Au fond, dans le cas précis de l'Afrique de l'Ouest, les impératifs sécuritaires obligent les pays visés par les groupes armés terroristes à mutualiser leurs efforts pour mieux se défendre. Au-delà de ce fait conjoncturel grave, nous l'avons rappelé plus haut, ces nations ne peuvent pas prospérer économiquement si pour résoudre des querelles politiques dont toutes les causes ne sont pas toujours endogènes elles choisissent la logique de la confrontation au détriment de l'apaisement.

Avant l'initiative que d'aucuns pourraient qualifier d'audacieuse du Béninois Romuald Wadagni, ses homologues Faure Gnassingbé du Togo, John Dramani Mahama du Ghana et Bassirou Diomaye Faye du Sénégal sont restés sensibles à un dialogue avec l'AES. Les signaux émis par Cotonou sont-ils le début d'une décrispation qui permettra aux pays d'Afrique de l'Ouest d'ouvrir un nouveau chapitre de leurs relations ? Observons !

Gankama N'Siah

GOUVERNANCE

Le cadre budgétaire et comptable des structures de santé en cours de validation

Le ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public a ouvert, le 4 juin, au Centre de conférence international de Kintélé, avec l'appui du programme "Accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes" (PAGIR), un atelier consacré à la validation du cadre budgétaire et comptable harmonisé des établissements publics administratifs du secteur de la santé.

L'atelier se tient du 4 au 8 juin, sous la coordination du directeur général des comptes publics et du patrimoine, Saturnin Ipodo-Nzingou. Il réunit les agents comptables, les directeurs financiers et les contrôleurs budgétaires en service dans les hôpitaux et centres de santé spécialisés.

Ces derniers vont valider le cadre budgétaire et comptable administratif harmonisé du ministère de la Santé et de la Population, applicable dans les hôpitaux et les centres de santé spécialisés. L'objectif est de bâtir un dispositif financier moderne, harmonisé et rigoureusement adapté aux spécificités hospitalières.

Au cours des travaux, techniciens et experts vont élaborer les avant-projets du plan comptable harmonisé des établissements publics à caractère administratif du secteur de la santé, ainsi que de la nomenclature budgétaire harmonisée des établissements publics administratifs dudit secteur.

« Le cadre budgétaire constitue



Saturnin Ipodo-Nzingou posant avec les participants à l'atelier/Adiac

un élément essentiel pour un meilleur pilotage opérationnel et financier des établissements publics. Ce sont des documents fondamentaux qui permettent à l'administration publique de mieux élaborer le budget, mieux l'exécuter et de bien rendre compte. Leur validation se fait dans un cadre de concertation réunissant tous les acteurs financiers des hôpitaux,

notamment les agents comptables, les directeurs financiers et les contrôleurs budgétaires en service dans les hôpitaux », a expliqué le directeur général des comptes publics et du patrimoine, Saturnin Ipodo-Nzingou. Quatre panels seront développés à cet effet par des experts. Il s'agit de : Présentation du cadre budgétaire et comptable des établissements publics administratifs

(EPA) ; Règlement financier des EPA ; Plan comptable des EPA du secteur de la santé et nomenclature budgétaire des EPA du secteur de la santé.

Dans son allocution, le directeur général des comptes publics et du patrimoine a fait savoir que l'analyse situationnelle des établissements publics de santé met en lumière plusieurs faiblesses opérationnelles, comptables et

financières, qui altèrent gravement la qualité du service public sanitaire.

Selon lui, cette défaillance se constate, entre autres, par la pluralité des conventions collectives pour un même secteur ; l'inégalité des coûts pour des prestations pourtant similaires ; l'hétérogénéité des outils et des méthodes de gestion financière ainsi que le manque de programmation à moyen terme, qui conduit à des budgétisations approximatives.

On note aussi, a renchéri Saturnin Ipodo-Nzingou, l'absence de comptabilité des matières, empêchant d'anticiper le renouvellement des bâtiments et des équipements médico-techniques ; le déficit de conformité face aux exigences contemporaines de transparence ; la non-tenue des inventaires et leur faible intégration dans les comptes annuels ainsi que l'insuffisance des capacités techniques du personnel administratif et financier.

Firmin Oyé

DISPARITION

Ange Édouard Pougui reposera pour l'éternité au village Nsatou Meya

Décédé le 28 avril dernier à Créteil, en France, à l'âge de 84 ans, l'ancien Premier ministre, Ange Édouard Pougui a été inhumé le 5 juin au village Nsatou Meya (Madingou), dans le département de la Bouenza.

La République reconnaissante a rendu le 4 juin, au Palais des congrès de Brazzaville, un dernier hommage à l'ancien Premier ministre, Ange Édouard Pougui, en présence du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Né le 4 janvier 1942 à Mouyondzi, Ange Édouard Pougui a fréquenté tour à tour l'école publique de Moukokotadi de Madingou, l'école catholique de Kissendé et l'école Saint-Michel, où il a obtenu le Certificat d'études primaires élémentaires en juin 1956.

Après l'admission au concours d'entrée en 6^e et au concours de bourse de l'Etat en qualité d'interne, il a fait ses études secondaires au Collège Victor Augagneur de Pointe-Noire. Titulaire du Brevet d'études du premier cycle en 1960, Ange Édouard Pougui a fait la première partie du baccalauréat, série B, en 1963 et la seconde partie en 1964. Bénéficiaire la même année d'une bourse de l'Etat, accordée par le Fonds d'aide et de coopération, il est rentré à l'Ecole de droit du Centre d'enseignement supérieur de Brazzaville, où il a obtenu, en 1969, la licence en droit, ancien régime.

Sur le plan professionnel, l'ancien Premier ministre a été avant tout formé à la profession bancaire. Il a, entre autres, servi à la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), d'abord comme Fondateur de pouvoir, puis directeur adjoint au directeur national et enfin Directeur général

de la Banque commerciale congolaise (BCC) de 1979 à 1984. Ange Édouard Pougui a été titularisé en tant qu'administrateur des SAF en catégorie A1 à la Fonction publique et a également prêté serment en qualité d'avocat, sans pourtant exercer la profession.

Au plan politique, Ange Édouard Pougui fut de 1963-1964, président de l'Association scolaire du Congo ; président de l'Union générale des élèves et étudiants congolais de 1967-1968. Membre du Conseil national de la révolution (CNR) le 5 août 1968, il y devient membre du directoire, secrétaire chargé des relations extérieures le 31 décembre de la même année. À l'issue du congrès constitutif du Parti congolais du travail (PCT) de décembre 1969, Ange Édouard Pougui est élu membre du bureau politique, membre titulaire du comité central, chargé des finances et matériels. Il intègre le bureau politique à l'issue du congrès extraordinaire de mars 1970, en qualité de chargé des finances et matériels pour redescendre au comité central en septembre 1976 avant de réintégrer le Bureau politique au congrès de 1984.

« Un homme modéré, sage et patriote »

Nommé ministre des Finances et du Budget le 12 juin 1971, il assure cumulativement avec ces fonctions celles de vice-président du Conseil d'Etat, avant d'être nommé Pre-



mier ministre, au lendemain du 3^e congrès ordinaire du PCT de 1984. Des fonctions qu'il a exercées, à en croire le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, dans son oraison funèbre, avec « courage et loyauté sa mission jusqu'à ce que, au lendemain du congrès de 1989, il est nommé président du Conseil économique et social jusqu'au lendemain de la Conférence nationale souveraine. »

Membre du Conseil supérieur de la République, Parlement de transition de 1991 à 1992, Ange Édouard Pougui est élu député à l'Assem-

blée nationale dans la circonscription de Madingou. Réélu député en 1993, il arrête de siéger en 1994 pour officier désormais comme Directeur national de la BEAC jusqu'en 1998 avant de s'installer en France.

De retour au pays, il se présente aux élections locales en 2008 et sénatoriales. Il siège au Sénat de 2011 à 2023. « À l'instar de tous les hommes engagés dans la vie publique durant une période riche en mutations, Ange Édouard Pougui, commut les hauts et les bas, les épreuves et les choix par-

fois difficiles qu'impose l'histoire. Mais au-delà des conjonctures et des sensibilités, il demeura profondément attaché à l'amour de son pays et à son unité », a témoigné le chef du gouvernement dans son éloge funèbre.

Selon lui, assumant ses choix, Ange Édouard Pougui prit, au crépuscule de sa vie, trois décisions fortes, sans doute, les plus remarquables de sa vie politique et qui se présentent à la jeunesse comme un testament en trois legs. Anatole Collinet Makosso a cité le retour au pays en 2008 après son exil ; son retour à l'Union panafricaine pour la démocratie sociale en 2006, ainsi que son sens du devoir d'autant plus qu'il fait partie des rares cadres politiques de l'opposition à participer en 2015 aux consultations relatives au changement de la constitution. « Modéré, sage et patriote, Ange Édouard Pougui a su dans sa vie, tirer les enseignements qu'il faut, pour privilégier l'harmonie sociale, la paix et le développement de la Nation. Car au-delà des clivages et des tumultes, il y avait chez lui une boussole inaltérable : l'amour inconditionnel de sa patrie et de son peuple. Aujourd'hui, la République ne pleure pas l'homme d'une tendance ou d'une époque : elle pleure l'un de ses fils les plus dévoués, un bâtisseur des ponts entre nos diversités », a souligné le Premier ministre.

Parfait Wilfried Douniama

ZONE MILITAIRE N°1

Le colonel-major Aimé Fred Auvrey Nianga nouveau commandant

Nommé commandant de la zone militaire n°1, le colonel-major Aimé Fred Auvrey Nianga succède au général de brigade Jean Olessongo Ondaye devenu ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation depuis le 24 avril dernier.



Parcours du nouveau commandant de la zone militaire n°1

De 2022-2025, le colonel-major Aimé Fred Auvrey Nianga a occupé tour à tour les fonctions de chef d'état-major de la Garde républicaine par intérim, directeur des opérations et de commandant de bataillon d'appui de la Garde républicaine. Après son passage à l'École supérieure de guerre (Angola), il est chef de gestion et planification des cadres de la Garde républicaine, commandant du deuxième bataillon et chef d'état-major du même bataillon.

Antérieurement, en 2001, après l'obtention du diplôme d'état-major à l'Académie militaire Marien-Ngouabi, il est

devenu commandant de la première compagnie du premier bataillon de la Garde républicaine ; de 1998-1999, stage d'application à l'École royale d'infanterie du Maroc ; de 1994-1997, il a ensuite été nommé chef de service commercial (détachement au cercle Mess des officiers de Brazzaville ; de 1991-1993, après son passage à l'École d'officiers (Académie militaire Marien-Ngouabi), il est nommé au grade de sous-lieutenant ; 1988, service national obligatoire et incorporation dans l'armée.

Le colonel major Aimé Fred Auvrey Nianga a obtenu en 1997 le diplôme de maîtrise en sciences économiques à l'Institut d'économie d'Odessa/URSS.

Guillaume Ondze

TRANSPORT URBAIN

Dix chauffeurs "champions" bénéficient des véhicules du programme V+ de Gozem

La société de transport Gozem a remis le 4 juin à Brazzaville, en partenariat avec Bank Of Africa-Congo (BOA) et la Cfao Motors, dix véhicules neufs à des chauffeurs sélectionnés suite à leurs performances, dans le cadre de son Programme V+. Une initiative visant à structurer la mobilité tout en favorisant l'inclusion financière et l'entrepreneuriat local.

Dans son mot de circonstance, Cécilia Kouna, Partnership manager au sein de Gozem, a souligné la portée sociale du projet. « Ce ne sont pas simplement des véhicules qui sont financés, ce sont des familles qui auront davantage de revenus, des entrepreneurs qui pourront développer leurs activités et voir des rêves réalisés », a-t-elle affirmé, avant de remercier chaleureusement BOA Congo pour son rôle de pionnier en tant que première banque à accorder sa confiance aux chauffeurs.

Au nom de BOA Congo, la directrice adjointe d'exploitation, Nadège Kamiga, a justifié l'engagement de la banque par la confiance et la rigueur perçues chez Gozem. « Nous avons accepté de vous accompagner parce qu'on a senti du sourire en vous. Hier, c'était avec BOA Togo, BOA Bénin, aujourd'hui c'est BOA Congo qui devient votre partenaire en financement »

L'un des moments forts de la cérémonie a été le témoignage d'un chauffeur bénéficiaire, Kiossi Kimaka Abhel, qui a levé le voile



Les chauffeurs bénéficiaires et les responsables de Gozem et de BOA/Adiac

sur les conditions du programme. Il a expliqué que la sélection a été basée sur les performances et la discipline évaluées chaque semaine, ajoutant que le véhicule est accessible via un contrat de quatre ans d'un montant de 13 millions de FCFA. « L'objectif n'est pas d'avoir le véhicule et s'arrêter, mais de devenir à la longue partenaire de Gozem et entrepreneur », a-t-il précisé.

Le responsable de l'investissement financier chez Gozem, Tresor Codjia, a détaillé le mécanisme du programme. Il a insisté sur la rigueur du processus de sélection incluant l'analyse du taux d'endettement et du KYC des champions. Selon lui, le Programme V+ est un dispositif qui va bien au-delà d'un simple crédit automobile. Il repose également sur un accompagnement structuré intégrant une assu-

rance tous risques pendant toute la durée du contrat ; une analyse rigoureuse des dossiers ainsi qu'un suivi de la performance des bénéficiaires.

Pour sa part, le manager de Gozem-Brazzaville, Epiphane Goka, a invité les chauffeurs à voir plus grand. « Vous êtes des futurs entrepreneurs. Je ne vois pas qu'une voiture, vous pouvez en avoir trois, quatre,

vingt », a-t-il indiqué.

À travers ce programme, Gozem ambitionne de faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs du transport urbain. Dans cette optique, l'entreprise prévoit d'accompagner progressivement les chauffeurs les plus performants vers la gestion de plusieurs véhicules, créant ainsi de nouvelles opportunités d'emplois à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Jean Pascal Mongo-Styhm

ZONE CÉMAC

Forte baisse de la demande de liquidités auprès de la BEAC

Pour la première fois depuis le début de l'année 2026, les banques de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) n'ont pas absorbé la totalité des liquidités mises à leur disposition par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). Lors de l'opération d'injection de liquidités du 2 juin, seuls 298,2 milliards de FCFA ont été demandés sur une enveloppe disponible de 500 milliards.

La situation actuelle du marché monétaire de la Cémac est liée à la politique restrictive engagée par la banque centrale et à l'évolution du crédit dans la sous-région. Selon les résultats de l'appel d'offres publiés par le gouverneur de la BEAC, Yvon Sana Bangui, les établissements de crédit de la sous-région ont largement délaissé le guichet de refinancement de la banque centrale. Alors que la BEAC mettait à disposition une enveloppe de 500 milliards de FCFA, les neuf banques participantes n'ont présenté des offres que pour un montant total de 298,2 milliards de FCFA, soit un taux de souscription de 59,64 %. Une rupture notable avec les opérations précédentes, généralement caractérisées par une forte demande, voire une souscription.

Cette baisse de la demande s'explique en partie par des facteurs saisonniers. La fin du premier semestre est souvent marquée par une détente relative des besoins de trésorerie des établissements bancaires après les importantes sollicitations observées en début d'année. Toutefois, les analystes y voient surtout les premiers effets tangibles de la politique monétaire restrictive mise en œuvre par la BEAC pour contenir les tensions inflationnistes. En maintenant le Taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) à 4,75 % et le taux de la facilité de prêt marginal à 6,25 %, l'institution monétaire a considérablement renchéri le coût du refinancement bancaire.

Lors de cette dernière adjudication, le taux moyen pondéré

des soumissions s'est établi à 4,92 %, un niveau qui incite les banques à limiter leur recours aux ressources de la banque centrale et à rationaliser davantage leur politique de crédit.

Face à l'augmentation du coût de l'argent, les établissements financiers de la sous-région se montrent plus sélectifs dans le financement de l'économie. Cette prudence réduit mécaniquement leurs besoins de refinancement auprès de la BEAC. Parallèlement, le développement progressif du marché interbancaire offre des alternatives à certains établissements disposant d'excédents de liquidités. Ces banques préfèrent désormais prêter directement à leurs homologues plutôt que de passer par le guichet de refinancement de la banque cen-

trale, malgré un Taux d'intérêt moyen pondéré qui demeure relativement élevé à 6,53 %.

Un signal positif pour la stabilité des prix

Pour la BEAC, cette évolution constitue un indicateur encourageant. La diminution de la demande de liquidités confirme que les mesures de resserrement monétaire produisent leurs effets. Une circulation monétaire moins abondante contribue à limiter les pressions inflationnistes et à renforcer la stabilité macroéconomique dans l'ensemble de la zone Cémac. Cette tendance s'inscrit dans la stratégie poursuivie par la banque centrale depuis plusieurs mois pour préserver les équilibres monétaires et soutenir la stabilité de la monnaie commune.

Si cette évolution peut être perçue comme un succès du point de vue monétaire, elle suscite néanmoins certaines préoccupations. La contraction de la demande de refinancement pourrait également refléter un ralentissement des investissements du secteur privé ou une plus grande prudence des banques face aux risques économiques et souverains. Dans un contexte où le coût du crédit demeure élevé, le principal enjeu du second semestre sera de préserver le financement de l'économie réelle. Les petites et moyennes entreprises, tout comme les grands projets d'infrastructures, restent fortement dépendants de l'accès au crédit bancaire pour soutenir leurs activités et leurs investissements.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION SINO-CONGOLAISE

Des écoles bientôt équipées de forages d'eau potable

Le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, a lancé le 5 juin à Brazzaville les travaux du projet « Source de bien-être ». Ce programme financé par le gouvernement chinois prévoit la construction de forages d'eau potable dans cinq écoles de la capitale, dont le premier sera érigé dans l'enceinte du lycée Savorgnan-de-Brazza.

En lançant officiellement les travaux, le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, a salué l'intérêt de cette approche qui témoigne une fois de plus de l'excellence des relations d'amitié, de solidarité et de coopération entre le Congo et la Chine. Il a rappelé que l'eau est source de vie, de santé, de dignité et de développement et que chaque infrastructure hydraulique « contribue directement à la réduction des maladies d'origine hydrique, à l'amélioration des conditions sanitaires et à la promotion des activités économiques et sociales », a-t-il indiqué.

L'objectif du projet est de réaliser plusieurs ouvrages d'eau potable à travers le territoire national afin d'améliorer durablement les conditions de vie et sanitaires des populations. Plus spécifiquement à Brazzaville, le programme prévoit l'installation immédiate de systèmes de forage dans cinq établissements scolaires. Chaque forage sera alimenté par l'énergie solaire, garantissant une solution durable et respectueuse de l'environnement.



Lancement des travaux par le ministre, le représentant du gouvernement chinois et l'ambassadeur de Chine au Congo/DR

ronnement. Pour le ministre, l'initiative vient directement appuyer la mise en œuvre de la stratégie nationale WASH (eau, assainissement et hygiène) 2023-2035 du Congo. Cette stratégie vise notamment à promouvoir l'accès durable à l'eau potable, à améliorer les conditions d'assai-

nissement et à développer dans le milieu scolaire une véritable culture de l'hygiène et de la santé publique.

Le représentant du gouvernement chinois, Hu Guangjie, a, pour sa part, souligné l'engagement de son pays à répondre aux besoins réels de la population congolaise, en privilé-

giant des projets « petits mais beaux, efficaces et bénéfiques pour le plus grand nombre ». Il a rappelé que la relation entre la Chine et le Congo, élevée en septembre 2025 au rang de « communauté d'avenir partagé de haut niveau », repose sur la confiance mutuelle et la coopération gagnant-gagnant.

Le choix de débiter ces infrastructures par le milieu scolaire n'est pas anodin. Pour l'ambassadrice de Chine au Congo, An Qing, il s'agit de « semer de graines du redressement national et d'encourager les jeunes congolais » en leur offrant un cadre d'apprentissage digne et sain. Rappelant également les nombreuses actions de coopération déjà menées, notamment l'aide d'urgence lors des inondations, les consultations médicales gratuites et les formations offertes à plusieurs centaines de Congolais.

Pour garantir la pérennité de ces investissements solaires, un appel pressant a été lancé aux administrations scolaires, aux enseignants et aux élèves afin qu'ils mettent en place des comités de gestion responsables. L'entreprise chargée des travaux est appelée à respecter scrupuleusement les normes techniques et environnementales en vigueur, notamment par la réalisation d'études hydrogéologiques préalables et l'établissement de périmètres de protection sanitaire.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

SYSTÈME FINANCIER

Les superviseurs bancaires africains en conférence annuelle à Yaoundé

La capitale camerounaise, Yaoundé, a accueilli les 4 et 5 juin la conférence et la réunion annuelle de la Communauté des superviseurs bancaires africains (CSBA), un rendez-vous continental de dialogue, de concertation et de coopération en matière de supervision bancaire, de stabilité financière et de régulation prudentielle.

Organisée conjointement par la CSBA, le Groupe technique de l'Association des banques centrales africaines (ABCA) et l'Institut de stabilité financière de la Banque des règlements internationaux, avec l'appui institutionnel de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), la conférence constitue un cadre d'échange sur les défis émergents de la supervision bancaire. « L'édition 2026 se tient dans un contexte international marqué par l'accélération des innovations financières, le développement de l'intelligence artificielle dans les services financiers, l'émergence des cryptoactifs et des stablecoins, ainsi que la montée des risques cybernétiques », a indiqué le président de l'ABCA, Yvon Sana Bangui, appelant à relever les défis émergents de la supervision bancaire en Afrique.

Réunissant, deux jours durant, des gouverneurs de banques centrales, autorités de supervision bancaire, experts internationaux, institutions financières et partenaires techniques du continent, la rencontre entend favoriser une réflexion collective sur les nouveaux défis de la supervision bancaire et de la stabilité financière en Afrique.



Une vue des participants à l'ouverture de la conférence./DR

Au-delà de sa dimension technique, précisent les organisateurs, la rencontre de Yaoundé représente également une opportunité stratégique de renforcement de la coopération prudentielle africaine, de

des institutions africaines dans les débats internationaux sur la régulation financière. Pour la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), l'édition 2026 constitue enfin

BEAC et de la Cobac en faveur d'un système bancaire africain plus résilient, plus innovant et mieux préparé aux transformations du secteur financier mondial. Quatre grands enjeux sont au

prudentielle et résilience des systèmes financiers, la coopération prudentielle, et la résilience des systèmes financiers. L'objectif de la rencontre est de contribuer au renforcement de la coopération entre superviseurs bancaires africains afin de promouvoir la stabilité financière et l'efficacité des dispositifs prudentiels sur le continent. Elle permet également d'encourager les échanges d'expériences entre autorités de supervision; de renforcer les mécanismes de supervision bancaire transfrontalière; de promouvoir les standards internationaux adaptés aux réalités africaines; de développer les partenariats techniques internationaux; d'améliorer les dispositifs de gestion des risques bancaires, mais aussi de renforcer la coordination entre autorités monétaires et prudentielles africaines.

« Je forme également le vœu que les travaux de cette conférence débouchent sur des recommandations opérationnelles susceptibles de renforcer la stabilité financière, de soutenir l'inclusion financière et d'accompagner durablement le financement des économies africaines », a déclaré Sana Bangui à l'ouverture de la conférence annuelle.
Guy-Gervais Kitina

« Je forme également le vœu que les travaux de cette conférence débouchent sur des recommandations opérationnelles susceptibles de renforcer la stabilité financière, de soutenir l'inclusion financière et d'accompagner durablement le financement des économies africaines »

partage des meilleures pratiques réglementaires et de valorisation du rôle croissant

un moment important de visibilité institutionnelle, mettant en lumière l'engagement de la

cœur des débats, à savoir renforcer l'efficacité de la supervision bancaire, coopération

CÉMAC

Ralentissement de la croissance en 2026

Le gouverneur de la Banque centrale, Yvon Sana Bangui, a indiqué, le 4 juin que la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) connaît un ralentissement de la croissance à 2,9% en 2026 contre 3,5% en 2025.

Yvon Sana Bangui s'est exprimé à l'ouverture de la réunion de la Communauté des superviseurs bancaires africains qui se tient du 4 au 5 juin à Yaoundé, au Cameroun. En ce qui concerne l'inflation, elle serait maîtrisée à 2,3%, à en croire le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC).

La masse monétaire communautaire progresserait de 11,1% et les réserves de change couvriraient 4,52 mois d'importations; le taux de couverture extérieur de la monnaie atteindrait 68,0% à fin 2026.



Le gouverneur Yvon Sana Bangui

Le gouverneur de la Banque centrale a fait savoir que le déficit budgétaire hors dons se traduirait à 2,2% du produit intérieur brut (PIB). Celui du compte courant, quant à lui, se creuserait à 5,2% du PIB.

« Le comité de politique monétaire de la BEAC a décidé de maintenir inchangés les principaux taux directeurs, notamment le taux d'intérêt des appels d'offres à 4,75%, le taux de la facilité de prêt marginal à 6,25% et celui de la facilité de dépôt à 0,00%, ainsi que les coefficients des réserves obligatoires fixés à

7,00% sur les exigibilités à vue », a expliqué le gouverneur Yvon Sana Bangui.

Le secteur bancaire de la sous-région fait montre d'une résilience appréciable, a-t-il affirmé. Selon lui, en fin décembre dernier, le système bancaire de la Cémac comptait 54 banques, 9 établissements financiers et 7 succursales pour un total de bilan agrégé de 27 535 milliards FCFA. Il a ajouté que les crédits bruts à la clientèle ont atteint près de 14 000 milliards FCFA.

Christian Brice Elion

BANQUE POSTALE DU CONGO

L'agence VIP Beta ouvre ses portes à Pointe-Noire

Conçue pour être un lieu d'excellence, de prospérité et de réussite au service de ses clients et du développement économique du pays, l'agence VIP Beta de la Banque postale du Congo (BPC) a été inaugurée le 3 juin à Pointe-Noire en présence de Philippe Andely, président du Conseil d'administration de ladite banque, de Calixte Médard Tabangoli, le directeur général de la BPC, des administrateurs, des partenaires, clients et invités.

Après l'inauguration de l'agence Alpha à Brazzaville il y a quatre ans, l'agence VIP Beta vient de voir le jour à Pointe-Noire dans la même dynamique celle de repenser la relation bancaire en proposant à une clientèle exigeante un cadre d'accueil privilégié, des services personnalisés et un accompagnement à forte valeur ajoutée. L'agence VIP Beta est un joyau situé au Centre-ville de la ville océane. C'est une infrastructure qui s'étend sur 442,16 m². Ouvrage moderne réalisé avec l'association harmonieuse de plusieurs matériaux nobles et performants, l'agence VIP Beta répond par ses caractéristiques techniques et architecturales aux standards des établissements financiers haut de gamme grâce à ses espaces d'accueil personnalisés, salons d'attente confortables, bureaux confidentiels et dispositifs modernes de sécurité. L'agence VIP Beta n'est pas simplement un bâtiment bancaire. Elle constitue l'expression concrète de la vision stratégique de la Banque postale du Congo : proximité, innovation, confiance et qualité de service. Chaque espace a été pensé pour répondre simultanément aux exigences de

confort des usagers, d'efficacité opérationnelle, de sécurité bancaire, de performance énergétique et de valorisation de l'image institutionnelle de la Banque. Ce premier module prend en compte le rez-de-chaussée, dédiée à l'agence et le R+1 comportant des espaces de travail (Bureaux) et de gestion de stocks » a dit Rossy Dan Obie, architecte Bureau d'Etudes Edau Congo SCP, le maître d'œuvre et architecte Conseil. L'agence VIP Beta inaugurée incarne la continuité, la consolidation et la montée en puissance de la vision stratégique de la Banque postale du Congo « L'ouverture de cette nouvelle agence n'est donc pas seulement une extension géographique de notre réseau. Elle constitue une nouvelle étape dans la transformation de notre modèle de service et dans notre engagement à offrir à nos clients une expérience bancaire d'excellence. Pointe-Noire s'est naturellement imposée comme le lieu idéal pour accueillir cette seconde agence VIP. Ville ouverte sur le monde, carrefour des échanges commerciaux, énergétiques et logistiques de notre sous-région, elle concentre une part importante de l'activité



économique nationale et accueille une communauté d'entrepreneurs, d'investisseurs et de cadres dont les besoins financiers évoluent constamment. L'agence VIP Beta a été conçue pour répondre à ces attentes de services fondée sur trois piliers essentiels : l'excellence de l'accueil et du conseil, la personnalisation des solutions financières, la rapidité et la confidentialité des opérations » a dit Calixte Médard Tabangoli, directeur général de la Banque postale du Congo et d'ajouter « Dans un environnement économique de plus en plus compétitif, nos clients recherchent non seulement une banque solide et performante mais également un partenaire capable de comprendre leurs projets, d'anticiper leurs besoins de les accompagner dans la réalisation de leurs ambitions. C'est précisément la mission que nous assignons à cette nouvelle agence ».

Pour le directeur général de la Banque pos-

tale du Congo, « Cette réalisation est également la preuve de notre confiance dans l'avenir de Pointe-Noire et dans les perspectives de croissance de l'économie congolaise. Malgré les défis auxquels nos économies sont confrontées, nous demeurons convaincus que le développement passe par l'investissement, l'innovation et la proximité avec les acteurs économiques. A travers l'agence VIP Beta, nous réaffirmons notre engagement à soutenir les entreprises, les investisseurs, les professions libérales et l'ensemble des créateurs de valeur qui contribuent chaque jour à la richesse et à la prospérité de notre pays » et de conclure « Après Alpha voici Beta. Demain, d'autres étapes viendront enrichir cette trajectoire de croissance et d'excellence que nous construisons ensemble ». La visite guidée des locaux de l'agence VIP Beta a mis fin à l'activité.

LA PLUS LONGUE LEÇON D'ARCHITECTURE A EU LIEU À POINTE-NOIRE

Animées par l'architecte Madzouka Maryse Fortunée, les retrouvailles ont duré 24 heures non-stop, du 22 au 23 mai dans l'amphithéâtre de Sueco située au centre-ville

Dégageant les grandes lignes de cette leçon, l'architecte Madzouka Maryse Fortunée a signifié que, ce cours est principalement basé sur les notions d'architecture, d'urbanisme, du développement durable, et à la pratique des solutions concrètes adaptées à la fois à la ville de Pointe-Noire en particulier et à la république du Congo en général.

« Parmi ces solutions, nous allons démontrer qu'un déchet peut se transformer en une ressource, à travers notre atelier pratique de transformation des déchets plastiques en briques et pavés écologiques, nous allons démontrer que, construire ne consiste pas seulement à bâtir des murs, construire c'est aussi transmettre, c'est inspirer, c'est aussi laisser un héritage. Même après notre époque, la construction continuera à impacter les générations futures. L'intérêt de cette leçon est d'impacter, de sensibiliser et d'expliquer l'importance de l'architecture dans notre quotidien » a-t-elle déclaré. S'adressant aux jeunes étudiants, l'architecte Madzouka Maryse Fortunée a conseillé à ces derniers de ne jamais avoir peur de rêver grand, et de ne laisser personne décider à leur place. Parce que selon elle, une idée née au Congo, peut avoir une portée internationale.

Appréciant cette initiative pour la jeunesse congolaise en général et celle de Pointe-Noire en particulier, le docteur ingénieur, Auguste Ganga a expliqué que, cette leçon place le savoir congolais au cœur d'un événement d'envergure internationale. « Cette événement rassemble trois dimensions essentielles à savoir, l'éducation, l'innovation et l'impact

sociale. Aujourd'hui nous vivons dans un monde où les défis sont nombreux : l'urbanisation rapide, les enjeux environnementaux, le développement des infrastructures, la gestion durable des ressources et la transformation des villes. Face à tous ces défis, nous avons besoin d'une jeunesse capable non seulement d'apprendre mais aussi de réfléchir, proposer et construire des solutions adaptées à nos réalités. Pendant ces 24 heures, il ne s'agira pas uniquement d'une performance où d'un record, il s'agira d'un espace de transmission, de réflexion et d'apprentissage collectif » a-t-il déclaré.



Selon le coordonnateur de ce projet, Bath Ismaël Miekamona, l'objectif principal, est l'assainissement de la ville de Pointe-Noire, remplie de beaucoup de déchets plastiques divers. « A travers cette leçon, l'architecte Madzouka Maryse Fortunée est venue avec cette brillante idée en vue de recycler les plastiques afin d'en fabriquer les briques et pavés écologiques capables de nous aider dans l'assainissement de nos villes. Le Congo est doté d'un potentiel énorme en architecture, il s'agit seulement au pouvoir public d'encourager celui-ci à travers des projets innovants entraînant au développement du pays. » a-t-il déclaré.



Soulignant l'importance de ces retrouvailles à la fois pour le Congo et le reste du monde, l'architecte urbaniste DEIAU, secrétaire général de l'ordre des architectes du Congo (OAC), Gervais Aurélien DIBANTSIA a salué particulièrement, le caractère pratique et écologique de cette initiative, notamment l'atelier consacré à la fabrication de pavés et briques écologiques à base des déchets plastiques, du sable et de chaux.

« Cette démarche démontre avec force que l'architecture peut devenir un puissant levier de développement durable, de protection de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie des populations. En soutenant ce projet, les architectes, aux côtés de ses partenaires, réaffirment leur engagement en faveur de la jeunesse, de la formation, de l'innovation, de la recherche et du rayonnement du Congo sur la scène internationale. J'en

appelle également aux institutions, aux entreprises privées, aux acteurs publics ainsi qu'à l'ensemble des citoyens afin qu'ils accompagnent cette initiative historique, car écrire l'histoire d'une nation nécessite toujours une mobilisation collective » a-t-il déclaré.

Rappelons que, cette leçon est la première tentative officielle Guinness world record. A travers ce projet, la république du Congo, vient de s'inscrire pour la toute première fois sur les annales de cette distinction internationale. L'architecte Madzouka Maryse Fortunée, est née d'un père architecte à savoir, le docteur architecte MADZOUKA Mantsouaka, elle a été inspirée de l'art architectural depuis son très jeune âge, notamment dès l'école primaire à travers la manipulation attentionnée de quelques instruments de l'architecture auprès de son défunt père.



BETO TUNGA BUMOSSI : construire l'égalité, protéger les droits

À l'occasion de la Journée internationale d'action pour la santé des femmes, célébrée chaque année le 28 mai, le projet « BETO TUNGA BUMOSSI - Construisons l'égalité », cofinancé par l'Union européenne, réaffirme son engagement pour les droits des femmes et des filles en République du Congo.

Mis en œuvre par la Fondation AVSI, l'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD), l'Association Congo Entreprise Développement (CGED) ainsi que l'Association AMACO, le projet intervient dans les départements de Pointe-Noire, du Kouilou, du Niari et de la Bouenza. Il y mène des actions de sensibilisation communautaire, de dialogue social, de formation et d'accompagnement des organisations de la société civile.

Dans un contexte où les violences basées sur le genre continuent d'affecter de nombreuses femmes et jeunes filles, le projet rappelle que la santé des femmes ne se limite pas à l'accès aux soins médicaux. Elle englobe aussi la sécurité, le bien-être psychologique, la dignité, l'accès à l'information, la protection contre les violences et la pleine participation des femmes à la vie sociale et économique.

Depuis son lancement, le projet a permis de



toucher 1827 personnes directs, notamment des jeunes, des femmes, des hommes, des leaders communautaires, des éducateurs et 50 organisations de la société civile ont suivi des formations sur la gestion de projet et l'égalité de genre, parmi lesquelles 25 ont bénéficié de financements pour leurs projets en faveur de l'égalité de genre.

Malgré les avancées observées, de nombreux défis persistent. Les violences physiques, psychologiques, économiques et sexuelles demeurent une réalité pour de nombreuses femmes, tandis que les inégalités dans l'accès aux opportunités

économiques et aux espaces de décision freinent encore leur pleine participation au développement de la société.

Face à cette réalité, les partenaires du projet rappellent que l'égalité de genre est une responsabilité collective, qui nécessite l'implication des institutions publiques, des organisations de la société civile, des communautés, des familles et des jeunes eux-mêmes.

Le projet encourage également la promotion de la masculinité positive, fondée sur le respect, l'écoute, le partage des responsabilités et le refus de toute forme de violence.

À travers ses activités, le projet BETO TUNGA BUMOSSI contribue à déconstruire les comportements toxiques et les stéréotypes qui alimentent les discriminations.

Fondazione AVSI-ETS | Administrative office: 20131 Milan - Via Donatello, 5B - Italy - Tel + 39 02 6749881 - milano@avsi.org | Registered office: 47521 Cesena (FC) - Via Padre Vicinio da Sarsina, 216 - Italy - Tel +39 0547 360811 - cesena@avsi.org | CSO registered in the list of non-profit entities held by the Italian Agency for Development Cooperation with decree no. 2016/337/000143/0 of 4/4/2016 - Tax reference no. 8101718040

La Fondation AVSI en République du Congo

Présente dans le pays depuis 2011, la Fondation AVSI œuvre contre les inégalités et la pauvreté, en faveur des droits humains et de la protection de l'environnement. En collaboration avec des partenaires locaux, elle soutient les personnes les plus vulnérables à travers des projets d'éducation, de lutte contre les violences faites aux femmes et de protection des droits de l'enfant dans les départements de Pointe-Noire, du Kouilou, de la Bouenza, du Niari et de Brazzaville.

ATELIER 5 ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE

«MON PREMIER ÉCLAT»

Hamam - 1 heure
Soin visage flash éclat - 1 heure
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE

«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant - 1 heure
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total	99 000 FCFA
Pause Bien-Être	59 000 FCFA
Beauté du Quotidien	55 000 FCFA
Reine d'un Jour	95 000 FCFA
Harmonie Couple	100 000 FCFA
Corps Sublimé	60 000 FCFA
Épilation Complète	45 000 FCFA
Abonnement Mensuel	49 000 FCFA/mois

Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent
Journée complète - économie de 36 000 FCFA
Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal
Demi-journée - économie de 21 000 FCFA
Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre
3 heures environ - économie de 20 000 FCFA
Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils
Événements & cérémonies - économie de 35 000 FCFA
Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant - pour 2 personnes
Forfait existant Atelier 5
Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)
Détox corps - économie de 20 000 FCFA
Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure
Toutes zones en 1 séance - économie de 15 000 FCFA
Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) - engagement 3 mois
Valeur mensuelle 70 000 FCFA - économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

- Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.
- Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.
- Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.
- L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
- Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 - SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 · Email : 242atelier5@gmail.com
@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL

Une journée portes ouvertes pour rendre visible le travail des cartographes

L'Institut géographique national (IGN) a accueilli, le 21 mai à Brazzaville, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, et les membres du gouvernement dans ses locaux à l'occasion de la journée portes ouvertes sur le thème « La carte, outil d'aide à la décision ».

L'événement organisé sous la tutelle du ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Rigobert Maboundou, a été marqué par la présentation de la nouvelle carte administrative du Congo incluant les départements et les districts récemment créés. Ce qui a permis de démontrer l'importance de l'information géographique dans le développement et la planification stratégique du Congo. « Aucun pays ne peut planifier son développement, assurer sa sécurité ou valoriser durablement ses ressources sans disposer d'outils fiables de représentation de son espace national », a déclaré le ministre Rigobert Maboundou. Dans cette optique, il a souligné l'urgence de sauvegarder le patrimoine exceptionnel de cet institut qui fait face à des défis majeurs pour préserver la mémoire collective. Héritier des installations du service cartographique de l'Afrique équatoriale française créé en 1945, l'IGN dispose des bâtiments se trouvant dans un état de vétusté inquiétant, menaçant la survie d'archives précieuses, dont des photographies aériennes et des rapports techniques essen-



Présentation de la nouvelle carte administrative au Premier ministre/Adiac

tiels à la mémoire collective et à l'aménagement du territoire. Pour le ministre, la restauration et la numérisation de cette structure constitue désormais « un devoir républicain vis-à-vis des générations futures. Car préserver ce patrimoine, c'est préserver la mémoire du territoire national et renforcer les bases scientifiques de la décision publique », a-t-il

rappelé.

En complément de la carte administrative, un ouvrage sur le « Zonage des terres agricoles du département de la Bouenza » a été présenté au Premier ministre. Un outil concret d'aide à la décision pour le développement agricole et la diversification économique.

La direction générale de l'IGN, conduite par Étienne Paka, a

plaidé pour une modernisation profonde de son plateau technique et une formation continue de son personnel. À l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle, elle appelle à faire évoluer ses méthodes, autrefois manuelles et analogiques, afin de lui permettre de répondre à la vocation de l'IGN, celle d'être l'opérateur national de référence en matière de don-

nées géo-spatiales. « Par l'organisation de cette deuxième journée portes ouvertes, l'IGN ambitionne de montrer aux décideurs les avantages et les facilités qu'offre l'utilisation des technologies numériques pour générer, organiser, stocker, visualiser et diffuser l'information nécessaire à la prise de décision et à la planification », a expliqué Étienne Paka.

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a rappelé, au terme de sa visite, que la recherche scientifique constituait le huitième axe du projet de société nationale. Il a martelé sur l'importance stratégique de cette institution, soulignant qu'on « ne peut pas aimer et développer un pays si on ne le connaît pas ». En réponse aux sollicitations, le chef du gouvernement a pris la mesure de l'urgence de moderniser les infrastructures et a témoigné de sa disponibilité à soutenir les chercheurs pour rendre leur travail davantage visible et efficace, notamment pour anticiper les catastrophes naturelles et réussir l'aménagement du territoire.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

DISTINCTION

Francine Ntoumi chevalière de la Légion d'honneur

L'émotion était palpable lors de la cérémonie de remise des insignes de chevalière de la Légion d'honneur à la Pre Francine Ntoumi, le 28 mai à Brazzaville. En distinguant cette scientifique congolaise de renommée internationale, la France a salué un parcours exceptionnel marqué par l'excellence, l'engagement et la transmission du savoir.

Dans son allocution, l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, a retracé l'itinéraire remarquable de la chercheuse, depuis ses études à Brazzaville jusqu'aux plus hautes sphères de la recherche scientifique mondiale. Formée en France, titulaire d'un doctorat en sciences de l'ancienne Université Pierre-et-Marie-Curie, Francine Ntoumi a consacré sa carrière à la lutte contre le paludisme et au renforcement des capacités de recherche en Afrique.

De l'Institut Pasteur de Paris aux centres de recherche du Gabon, de l'Allemagne aux Pays-Bas, en passant par la Tanzanie, elle a occupé des responsabilités majeures dans des programmes internationaux de santé publique. Première femme africaine à coordonner le secrétariat de l'Initiative multilatérale contre le paludisme, elle est également membre de plusieurs

instances scientifiques de premier plan, dont le comité scientifique de la Fondation Bill et Melinda Gates.

Mais au-delà de la chercheuse reconnue, la diplomate française a tenu à mettre en lumière la femme de transmission. Fondatrice de la Fondation congolaise pour la recherche médicale en 2008, professeure à l'Université Marien-Ngouabi et initiatrice du programme « Femmes et sciences », Francine Ntoumi œuvre sans relâche pour ouvrir les portes des carrières scientifiques aux jeunes générations, notamment aux filles.

« Ce soir, en vous remettant la Légion d'honneur, la France salue une scientifique d'exception, une femme de savoir, de transmission et d'engagement », a déclaré Claire Bodonyi avant de lui remettre officiellement les insignes de chevalière de l'ordre national de la Légion d'honneur.



Francine Ntoumi élevée au rang de chevalière de la Légion d'honneur le 28 mai à Brazzaville/DR

Une distinction qui réveille une histoire personnelle

Très émue, Francine Ntoumi a accueilli cette reconnaissance

comme un hommage à un parcours commencé dès l'adolescence. « Cette distinction vient réveiller une histoire personnelle, scientifique et

humaine intimement liée à la France », a-t-elle confié.

La scientifique a évoqué avec émotion ses parents qui, alors qu'elle n'avait que 12 ans, avaient fait le choix courageux de l'envoyer poursuivre ses études en France. Une pensée particulière est allée à son père disparu, qu'elle imagine comme « l'homme le plus heureux » en cette soirée.

Réaffirmant sa conviction qu'une science africaine ambitieuse doit contribuer aux réponses aux grands défis sanitaires du continent, elle a plaidé pour des partenariats fondés sur le respect mutuel et le partage des connaissances. À travers cette distinction, a-t-elle conclu, c'est aussi l'amitié entre la France et le Congo ainsi que la place croissante de l'Afrique dans la production mondiale du savoir scientifique qui sont célébrées.

Merveille Jessica Atipo

LITTÉRATURE

James Gassongo dédicace son ouvrage « Les malades en vadrouille »

Le recueil de nouvelles de 216 pages, paru aux éditions Le Lys Bleu en France, a été présenté et dédicacé par son auteur, James Gassongo, devant une kyrielle d'invités à la maison russe de Brazzaville. « Les malades en vadrouille », ouvrage à l'honneur, met en lumière des personnages qui, malgré leur « maladie » sociale, trouvent des moments de grâce. Retour sur les temps forts de cette cérémonie.

L'activité a été ouverte par l'abbé Aubin Banzouzi, prêtre, écrivain et critique littéraire, qui dans sa présentation de l'ouvrage, a précisé à l'auditoire que James Gassongo est un écrivain congolais de Brazzaville, connu pour sa plume alerte et son regard sans complaisance sur la société. Le recueil de nouvelles Les malades en vadrouille s'inscrit dans la veine réaliste et satirique de la littérature congolaise contemporaine. Il rassemble huit nouvelles qui mettent en scène des personnages « malades » au sens large: malades du corps, mais surtout malades de l'âme, de la société, du pouvoir... La « vadrouille » évoque l'errance, le désordre, la fuite. Ce ne sont pas seulement des patients qui fuient l'hôpital, mais des citoyens qui fuient leur condition, leurs responsabilités, leur conscience.

Quant à la place de ce recueil de nouvelles dans la littérature congolaise, Aubin Banzouzi pense qu'il prolonge la tradition de la « littérature de désenchantement » née après les indépendances. A travers cet ouvrage, James Gassongo se rapproche d'Alain Mabanckou par la verve, mais reste plus ancré dans le terroir brazzavillois, moins tourné vers l'international. C'est une littérature du dedans, pour le dedans. « Les malades en vadrouille » n'est pas un livre confortable. C'est un miroir que Gassongo tend à sa société. La maladie dont il parle

est contagieuse: l'indifférence, la lâcheté, la course à l'argent facile. Le remède qu'il propose n'est pas dans le livre, il est chez le lecteur. En cela, l'œuvre est profondément morale: elle croit encore que la littérature peut secouer les consciences pour un éveil et une marche accélérée vers le bon sens, la décence et l'émergence des valeurs pour étouffer les antivaleurs omniprésentes qui retardent le développement de notre pays le Congo, en particulier, et de l'Afrique, en général », a conclu Aubin Banzouzi.

Dans sa critique, Quentin Gildas Moukambou a fait une étude polyphonique en abordant les approches littéraire, philosophique, psychologique, sociologique et médicale. Pour lui, le recueil de James Gassongo est une œuvre au carrefour du malaise et de la lucidité... Il estime que trois métaphores filées structurent l'écriture de Gassongo et lui confèrent sa cohérence thématique. Dans son évaluation critique, Quentin Gildas Moukambou pense que la puissance symbolique de la maladie comme métaphore totale, à la fois intime et politique, constitue l'originalité majeure de ce recueil. Peu d'auteurs africains contemporains ont réussi cette translation avec autant de cohérence. La profondeur des questionnements identitaires, la critique sociale documentée, la richesse stylistique, métaphores filées, ly-

risme maîtrisé et la cohérence thématique d'un recueil fragmenté distinguent ce texte de la simple littérature à thèse.

Une œuvre de lucidité radicale

Enfin, le critique a fait savoir que le recueil Les malades en vadrouille est une œuvre qui refuse le confort, c'est une œuvre de lucidité radicale. Elle refuse le confort du lecteur, en ne lui offrant aucune catharsis facile. Elle refuse le confort de l'auteur, en idéalisant ni les personnages ni la société. Elle refuse enfin le confort de la critique, en ne se laissant réduire à aucune étiquette unique. Ce recueil, a-t-il poursuivi, est tout à la fois un document sociologique sur l'Afrique contemporaine; une médiation philosophique sur l'identité et la responsabilité; une enquête psychanalytique sur le refoulement et le retour du réel; une critique médicale de systèmes de santé défaillants; et, par-dessus tout, une œuvre littéraire dont les métaphores, la prison invisible, le fleuve implacable, la nuit où naissent les combats intérieurs sont du bois dont on fait les grandes œuvres. Ainsi, James Gassongo s'inscrit, avec ce recueil, dans la lignée des auteurs africains qui refusent que la littérature soit un ornement. A l'instar de Sony Labou Tansi qui disait écrire « pour tuer la mort », comme Wole Soyinka qui bondit sur sa proie sans la proclamer, Gassongo écrit pour que la



James Gassongo dédicacant son ouvrage/Adiac

vérité ne suffoque pas davantage. Prenant la parole, l'auteur a fait savoir que le titre global du recueil, « Les malades en vadrouille », n'est pas seulement le titre de la troisième nouvelle ; c'est le fil conducteur métaphorique qui relie ces huit récits. James Gassongo cite la maladie comme métaphore sociale. Dans ce recueil, a-t-il dit, la « maladie » n'est pas que biologique (Comme pour la mère du Pr Pimpa ou les patients de l'hôpital Mawa). Elle est morale et systémique. Pour l'auteur, la « vadrouille » est comme l'errance sans issue. En effet, James Gassongo pense que la vadrouille suggère un mouvement,

mais un mouvement sans but précis, une déambulation. Sur le plan géographique, le voyage part de Matata ville au point de contrôle d'Imeni, jusqu'à un court séjour à Paris. Mais peu importe le lieu, le malaise persiste. Il parle aussi de l'instabilité du fait que les personnages sont en transit permanent, incapables de trouver une stabilité dans une société « en ruines ». Ils errent dans une « géole sans barreaux », comme le dit Lekissa. Dans ce recueil, chaque titre de nouvelle explore une pathologie différente de la condition humaine.

Bruno Zéphirin Okokana

CHRONIQUE

Brazzaville, la belle aux mille visages

Au bord du fleuve Congo, lorsque le soleil décline et que les eaux prennent des reflets d'or et de cuivre, Brazzaville semble suspendue entre mémoire et modernité. Ville chantée par les musiciens, célébrée par les poètes, racontée par les anciens comme une femme élégante et capricieuse, la capitale congolaise demeure cette cité aux multiples visages où les joies populaires côtoient les angoisses urbaines.

Brazzaville la verte. Brazzaville la belle. Brazzaville la centenaire. Une ville qui regarde le fleuve depuis plus d'un siècle, observant les eaux glisser comme le temps qui emporte les générations sans jamais effacer l'âme des quartiers. Ici, le fleuve n'est pas seulement un décor : il est une respiration, une mémoire vivante, un miroir immense où se reflètent les lumières de Kinshasa la voisine.

La capitale du Congo porte encore les traces de son passé d'ancienne capitale de l'Afrique-Équatoriale française. Dans ses avenues et ses rues survivent les noms des départements, des districts et des villages du pays. À Poto-Poto, les langues se croisent comme les générations ; à Bacongo, les sapeurs transforment les trottoirs en podiums ; à Moundali, les marchés, les ateliers et

les maquis racontent la débrouille quotidienne d'une jeunesse qui refuse de sombrer.

Mais Brazzaville, c'est surtout la nuit

Une nuit chaude, bruyante, musicale, traversée de rires et de nostalgie. Jadis, les enseignes mythiques illuminaient les soirées : les « cinq sur cinq », les bars-dancings où les couples glissaient lentement au rythme de la rumba. On allait écouter les orchestres jusqu'à l'aube dans les boîtes de nuit, entre les mélodies de Pamélo Mounk'a, Cosmos Moutouari et Youlou Mabiala, les souvenirs de M'bilia Bel, les classiques de la rumba et les échos des chansons françaises venues de l'autre rive du monde. Les vieux Brazzavillois parlent encore avec émotion des ambiances de Bana Poto-Poto, de l'espace Faignond, de Petit Chose à Talangai, des espaces de danse où le folklore national rencontrait le blues et la musique moderne.

Dans les boîtes de nuit, la jeunesse danse comme pour défier le lendemain. À Talangai ou dans les quartiers nord, les jeunes improvisent leurs propres scènes de fête, entre révolte et insouciance. On danse pour oublier le chômage, les coupures d'électricité, les frustrations so-

ciales. On danse parce qu'à Brazzaville, la musique est parfois le dernier refuge contre le silence.

Pourtant, derrière les lumières de la nuit, la ville porte aussi ses blessures

Les embouteillages interminables transforment certaines avenues en longues files d'attente où les klaxons remplacent les conversations. À partir de seize heures, rejoindre les quartiers périphériques devient une épreuve. Les ruelles étroites, les routes dégradées et l'urbanisation anarchique rappellent que la ville grandit plus vite que ses infrastructures. Entre le centre-ville moderne et certains quartiers oubliés, la fracture urbaine saute aux yeux.

Et malgré tout, Brazzaville conserve son élégance

Ses grands hôtels accueillent diplomates, hommes d'affaires et voyageurs de passage. Dans les restaurants feutrés du centre-ville, les débats politiques continuent longtemps après la fermeture des bureaux. On y parle football, pétrole, musique, élections, amour et avenir du pays autour d'un verre de vin, d'un whisky ou d'un plat de poisson braisé.

La ville possède aussi ses monuments

et ses lieux symboliques : la Case de Gaulle, la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, la Basilique Sainte-Anne, le majestueux Pont du 15-Août-1960, ou encore le mythique Marché Total, et désormais les deux tours jumelles de Mpila, sans oublier le viaduc qui sert de pont entre l'ancienne et la nouvelle ville où bat le cœur populaire de la capitale.

À la veille des Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement, cette chronique veut rappeler aux visiteurs que Brazzaville n'est pas seulement une capitale administrative ou diplomatique. Elle est une ville de mémoire, de musique, d'ambiance et d'humanité. Une ville imparfaite mais profondément vivante, où les nuits chantent encore malgré les difficultés du quotidien.

Brazzaville demeure cette femme coquette assise au bord du fleuve, regardant passer le temps avec dignité, musique et mélancolie. Une ville qui danse encore, même lorsque la nuit devient lourde. Une ville où les rêves survivent dans les bars, les chansons, les avenues et les regards. Une ville qu'on critique souvent, mais qu'on finit toujours par aimer.

Emmanuel Mbengue



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date : 08 juin 2026

Référence : **Projet d'aménagement du Jardin d'Essai de Brazzaville.**

AON No : **Tvx.00101/CB/M/CAB/CGMP.2026**

1. La Commune de Brazzaville a obtenu un financement de la l'Agence Française de Développement (l'AFD) pour financer le coût du « Projet d'aménagement du Jardin d'Essai de Brazzaville ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des marchés concernés.

2. La Commune de Brazzaville sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux ci-après :

- Lot 1 : « Travaux d'aménagement des voiries et réseaux divers (VRD) », comprenant notamment :

- Installation de chantier ;
- Signalisation ;
- Etudes ;
- Travaux préparatoires ;
- Terrassements généraux ;
- Chaussées en pavés ;
- Espaces verts et aménagement parking ;
- Chaussée en TVC ;
- Ouvrages de franchissement ;
- Eclairage.

- Lot 2 : « Travaux d'aménagement du périmètre maraîcher et ouvrages de stockage », comprenant notamment :

- Installation de chantier ;
- Signalisation ;
- Etudes ;
- Génie civil et réseaux d'irrigation ;
- Aménagement des parcelles maraîchères ;
- Locaux techniques et réservoirs surélevés ;
- Autres aménagements.

- Lot 3 : « Travaux de construction et réhabilitation de bâtiments, d'aménagement d'un hall et d'un ouvrage de gestion des lixiviats », comprenant notamment :

- Installation de chantier ;
- Signalisation ;
- Etudes ;
- Gros œuvre ;
- Menuiserie ;
- Plomberie sanitaire ;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture ;
- Assainissements ;
- Sécurité incendie ;
- Réseaux divers ;
- Ouvrages de gestion des lixiviats.

3. Les soumissionnaires éligibles sont autorisés à soumissionner pour un seul lot ou pour l'ensemble des trois lots, chaque lot constituant un marché distinct. Les lots seront attribués séparément.

4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à la Mairie de Brazzaville sis Hôtel de Ville, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à la Cellule de gestion des marchés publics de la Commune de Brazzaville (Secrétariat Permanent), au 2e étage, Portes n° 3 et 4 à droite-Tél : 06 793 26 84 / 05 506 13 14, de 08 heures 30 minutes à 14 heures.

5. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en langue française à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de Deux cent mille (200.000) francs CFA.

6. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux des « Documents Types de Passation de Marchés pour Travaux » de l'AFD.

7. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 07 juillet 2026. Les Offres doivent comprendre une garantie d'un montant de : Cinq (5) millions de francs CFA pour le Lot 1 ; Deux (2) millions de francs CFA pour le Lot 2 ; Trois (3) millions de francs CFA pour le Lot 3.

8. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent le 07 juillet 2026, à 14 heures 30 minutes, à l'adresse suivante : Salle des Conférences de la Mairie de Brazzaville sis Hôtel de Ville, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA, 1er étage, première porte à gauche.

9. Les exigences en matière de qualifications sont :

a) Capacité juridique

- Être légalement constitués et en règle vis-à-vis de la législation en vigueur ;
- Fournir une copie du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou tout document équivalent ;
- Produire une attestation de régularité fiscale et sociale en cours de validité ;
- Fournir une déclaration sur l'honneur attestant qu'ils ne sont ni en état de faillite, ni en liquidation judiciaire, ni sous le coup d'une exclusion des marchés publics.

b) Capacité financière

- Présenter les états financiers certifiés des trois (03) derniers exercices ;
- Justifier d'un chiffre d'affaires annuel moyen dans le domaine des travaux, au cours des trois dernières années, conforme aux exigences du Document d'Appel d'Offres ;
- Disposer d'une capacité financière suffisante pour assurer le préfinancement des prestations, attestée notamment par une attestation bancaire ou une ligne de crédit.

c) Capacité technique et expérience

- Justifier d'une expérience générale dans les travaux de génie civil, voirie et assainissement ;
- Avoir exécuté avec succès, au cours des cinq (05) dernières années, au moins deux (02) marchés de nature et de complexité similaires, attestés par des certificats de bonne exécution ;
- Disposer du personnel clé qualifié requis pour l'exécution du marché ;
- Disposer ou s'engager à mobiliser le matériel essentiel nécessaire à la bonne exécution des travaux.

Le Président du Conseil Départemental et Municipal,

Député, Maire de la Ville de Brazzaville

Dieudonné BANTSIMBA

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

JUDO CLUB DE LA MAISON RUSSE

Trente-neuf jeunes récompensés pour leurs progrès

La cérémonie de remise de certificats et de passage de grades du Judo club de la Maison russe s'est déroulée le 29 mai, à Brazzaville, dans une ambiance conviviale. Au total, trente-neuf jeunes judokas ont été récompensés pour leur assiduité, leurs progrès techniques et leur fidélité aux valeurs du judo.

Les apprenants ont ainsi franchi une nouvelle étape dans leur parcours, passant notamment de la ceinture blanche à la ceinture blanche-jaune, de la ceinture jaune à la jaune-orange, de la jaune-orange à l'orange, ou encore de la verte-bleue à la bleue. Une progression qui témoigne du travail accompli tout au long de l'année.

Pour Me Caloger Aya, ceinture rouge et blanche 7e dan et président de la Ligue départementale de judo et disciplines associées de Brazzaville, cette cérémonie est allée bien au-delà d'une simple remise de ceintures. « *Le judo n'est pas seulement un loisir. C'est une discipline hautement pédagogique* », a-t-il expliqué. Selon lui, les enfants apprennent non seulement les techniques de projection, d'immobilisation ou de contrôle, mais développent également leur mémoire grâce à l'apprentissage du vocabulaire japonais et à la mémorisation des différentes techniques.

Au sein du club, un système de progression inspiré du modèle français a été mis en place afin d'accompagner les plus jeunes de manière progressive. « *Nous avons instauré des grades intermé-*



Les jeunes judokas ont franchi une nouvelle étape de leur parcours sportif lors de la cérémonie de passage de grade et de remise de certificat par la directrice de la Maison russe Adiac

diaires pour permettre aux enfants d'évoluer étape par étape. Cette année, nous avons même des judokas qui atteignent les niveaux

de ceintures verte-bleue et bleue-marron », s'est réjoui le maître de judo.

Le club, ouvert depuis 2022, accueille des enfants venus de

différents quartiers de Brazzaville. L'accent y est mis sur l'apprentissage, la discipline et l'épanouissement personnel plutôt que sur la compé-

tition. « *Nous privilégions la pédagogie, la douceur et l'amour envers les enfants, tout en restant exigeants sur les bases du judo* », a souligné Me Aya.

Parmi les jeunes promus, l'émotion était palpable. Âgé de 9 ans, Emmanuel Serges Lionel Oboa Tabaka n'a pas caché sa joie après avoir obtenu la ceinture qu'il espérait. « *J'ai travaillé dur pour l'avoir et je suis content* », a-t-il confié avec fierté, avant de remercier ses parents pour leur soutien. Même satisfaction du côté d'Alicia Kouetoumpa, heureuse de recevoir sa nouvelle ceinture verte. Une récompense qui vient couronner plusieurs années de pratique et d'efforts.

La directrice de la Maison russe, Maria Fakhruddinova, a salué la confiance accordée par les familles et le travail réalisé par les encadreurs. « *Le sport ne développe pas seulement le physique, il forge aussi le caractère et la discipline* », a-t-elle déclaré.

À travers cette cérémonie, le Judo club de la Maison russe poursuit sa vocation de former des jeunes équilibrés, respectueux et confiants, fidèles à l'esprit du judo. Il invite de même les jeunes intéressés à s'inscrire pour la prochaine saison.

Merveille Jessica Atipo

FORUM OLYMPIEN

Quatre athlètes congolais en Russie

La délégation congolaise a quitté Brazzaville le 29 mai pour Moscou, en Russie, où elle a pris part, du 1^{er} au 2 juin, au Forum olympien organisé à l'occasion de la Journée internationale de l'enfance.

Conduite par Neyl Francis Ata Asiokarah, deuxième vice-président du Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc), la délégation congolaise est composée de quatre athlètes dont Marcus Opéra Oba, Triphene Abomi Otor, Rabby Mbemba, et Tatiana Itoua. Le déplacement en Russie fait suite à l'invitation du Cnosc par le Comité olympique russe.

La Journée internationale de l'enfance, célébrée en Russie à la même période, a été insti-

tuée en novembre 1949. Plusieurs festivités et traditions se déroulent à des endroits publics, notamment des spectacles, des kermesses et des compétitions sportives. Le Forum olympien en Russie rassemble les dirigeants sportifs, des athlètes olympiques et des experts. L'invitation du Cnosc a été rendue possible grâce au consul honoraire du Congo à Saint-Petersbourg, Jocelyn Patrick Mandzela, président de la Fondation Africa



Jocelyn Patrick Mandzela et Francis Ata encadrés par les athlètes et quelques membres /DR

Centrum, une plateforme qui œuvre pour des opportunités sportives, économiques et culturelles entre la Russie et l'Afrique.

En rappel, Africa Centrum avait négocié, en 2024, un

stage de formation des gymnastes congolaises à Sotchi. En 2025, toujours à Sotchi, un camp d'entraînement avait été négocié pour le judo et un camp d'entraînement à Armavir pour le sambo.

Ce nouveau déplacement des athlètes congolais par le biais du Cnosc vient consolider davantage les relations sportives entre les deux pays.

James Golden Eloué

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PayPal déploie le PayPal USD dans 70 marchés à l'échelle mondiale et élargit l'accès en Afrique

Désormais accessible à des millions d'utilisateurs et de vendeurs sur PayPal, le PayPal USD contribue à stabiliser le pouvoir d'achat et soutient un commerce mondial à moindre coût.

SAN JOSE, Californie – 20 mai 2026 - PayPal annonce ce jour la disponibilité du PayPal USD (PYUSD) dans 70 marchés dans les comptes PayPal. Ce stablecoin adossé au dollar permet aux utilisateurs d'envoyer de l'argent dans le monde entier, avec un règlement plus rapide et un coût inférieur aux méthodes de paiement traditionnelles.

Alors que le commerce mondial devient de plus en plus numérique, les particuliers et les entreprises recherchent des moyens plus rapides et plus fluides d'effectuer des transactions transfrontalières. Les stablecoins comme le PYUSD aident à alimenter un système de commerce mondial inclusif, rapide et à moindre coût.

« Les particuliers et les entreprises du monde entier recherchent des moyens plus rapides et plus pratiques d'effectuer des transactions à l'échelle mondiale et le système actuel facture encore trop cher, prend trop de temps et effectue les règlements avec des délais d'une autre époque », déclare May Zabaneh, vice-présidente principale et directrice générale de la crypto, PayPal.

« Nous nous efforçons de changer tout ça. L'activation du PYUSD dans 70 marchés donne aux utilisateurs un accès plus rapide à leurs fonds, des méthodes moins coûteuses d'envoyer de l'argent à l'international et un

moyen plus direct de participer à l'économie mondiale, et c'est ce qui fait avancer le commerce pour tout le monde. »

« Proposer le PYUSD en Afrique, c'est apporter une valeur tangible aux personnes et aux entreprises qui stimulent la croissance sur ces marchés dynamiques », déclare Otto Williams, vice-président principal et directeur général de PayPal pour le Moyen-Orient et l'Afrique. « Les particuliers bénéficient d'un moyen flexible et stable de transférer des fonds plus rapidement, tandis que les entreprises peuvent rationaliser les paiements transfrontaliers, améliorer les délais de règlement et créer de nouvelles perspectives de croissance. En améliorant l'accès à une monnaie numérique réglementée adossée à l'USD, nous supprimons les obstacles et contribuons à réduire les frictions au commerce mondial dans l'ensemble de la région. »

Les utilisateurs des marchés nouvellement pris en charge peuvent acheter, détenir, envoyer et recevoir des PYUSD directement à partir de leur compte PayPal. De plus, les utilisateurs éligibles peuvent gagner des récompenses sur leurs avoirs en PYUSD, transférer des fonds à des amis et à des proches, que ce soit sur PayPal ou sur des portefeuilles numériques tiers, et convertir des PYUSD en devise locale lors du retrait de fonds pour les dépenses quotidiennes.

Les entreprises qui acceptent le PYUSD peuvent utiliser les fonds en quelques minutes, au lieu de quelques jours ou semaines, ce qui

renforce la liquidité et réduit la dépendance aux cycles de règlement traditionnels. Un accès plus rapide aux fonds peut aider les entreprises à gérer leur fonds de roulement, à soutenir les opérations transfrontalières et à participer au commerce mondial.

Après le lancement du PYUSD aux États-Unis en 2023, cette expansion représente une nouvelle étape critique dans la création de la liquidité, de l'utilité et de l'ubiquité du PYUSD nécessaires pour créer un écosystème commercial mondial plus inclusif. En le rendant disponible dans de nouveaux marchés par l'entremise de PayPal, le PYUSD aide les particuliers à envoyer des fonds à l'étranger à moindre coût, tout en permettant aux entreprises de régler plus rapidement, de réduire les frais de paiement internationaux et d'accéder plus vite aux fonds.

Le PYUSD est maintenant disponible dans plusieurs régions du monde, à savoir l'Afrique, l'Asie-Pacifique, l'Europe, l'Amérique latine, le Moyen-Orient et l'Amérique du Nord.

Pour de plus amples renseignements sur le PYUSD, veuillez consulter www.paypal.com/pyusd.

1. L'expérience utilisateur peut varier en fonction des réglementations locales et de l'expérience PayPal.

2. Les récompenses ne sont pas disponibles pour les utilisateurs basés à Singapour ou au Royaume-Uni. Le taux de récompenses sera déterminé à la seule discrétion de PayPal, n'est

pas garanti et est sujet à modification. Des conditions s'appliquent.

3. Les conditions générales s'appliquent.

À propos du PayPal USD (PYUSD)

Le PayPal USD est émis par Paxos Trust Company, N.A., une société de fiducie pleinement certifiée et réglementée par l'Office of the Comptroller of the Currency (OCC). Les réserves pour le PayPal USD sont entièrement soutenues par des dépôts en dollars américains, des bons du Trésor américain et des équivalents de trésorerie similaires, et le PayPal USD peut être acheté ou vendu via PayPal et Venmo à un taux de 1,00 \$ par PayPal USD. PayPal, Inc. (identifiant NMLS : 910457) est agréé pour exercer des activités commerciales en monnaie virtuelle par le Département des services financiers de l'État de New York.

À propos de PayPal

PayPal révolutionne le commerce mondial depuis plus de 25 ans. En créant des expériences innovantes qui simplifient, personnalisent et sécurisent le transfert d'argent, la vente et les achats, PayPal permet aux particuliers et aux entreprises d'environ 200 marchés de se joindre à l'économie mondiale et de prospérer. Pour de plus amples renseignements, visitez <https://www.paypal.com>, <https://about.pypl.com/> et <https://investor.pypl.com/>.

Contact avec les médias : MediaRelations@paypal.com



PayPal

EXTRAIT DU CAHIER DES CHARGES RELATIF A LA VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DE LA PROPRIETE IMMOBILIERE SISE A BRAZZAVILLE, DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE, OBJET DU TITRE FONCIER N°52671, SECTION /, BLOC /, PARCELLE N°02, SUPERFICIE 7.358.702m Lieu : ROUTE KOMBO-MOUKONDO, ARRONDISSEMENT N°07 MFILOU, BRAZZAVILLE, BIEN SAISI PAR LA BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT SA « BCH » APPARTENANT A MONSIEUR ONGOUYA Urbain Frédéric.

L'An deux mil vingt-six

Et le 24 mars

Maître IBOUANGA Éric Yvon, Avocat au Barreau de Brazzaville, Ancien Membre du Conseil de l'Ordre, dont le cabinet est sis, Immeuble SOPRIM, Patte d'Oie, face à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature « ENAM », Appartement J.496-B, 1er étage, Moungali III, Brazzaville Tél : 06 665.95.59 / 05.556.26.93 /, E-mail : secretariat@cabinetavocats-yei.com République du Congo, Avocat poursuivant ;

A dressé le présent cahier de charges d'adjudication de la propriété immobilière bâtie sise à Brazzaville, Département de Brazzaville, objet du titre foncier n°52671, section, bloc, parcelle n°02, superficie 7.358.702m² lieu : route Kombo-Moukondo, arrondissement n°07 Mfilou, Brazzaville, bien saisi par la Banque Congolaise de l'Habitat « BCH » à Monsieur ONGOUYA Urbain Frédéric représentant légal de la société SERRU-TOP, SARL ;

En exécution d'un exploit de signification commandement aux fins de saisie immobilière dressé en date du 30 décembre 2025 par Maîtres Jean Ignace MASSAMBA et POSSENNE PEPIN, Huissiers de justice, Commissaires-priseurs en la résidence de Brazzaville, dont copie est annexée au présent cahier des charges ;

A LA REQUETE DE :

La Banque Congolaise de l'Habitat en sigle « BCH », Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital FCFA 17.276.210.000 dont le siège social est sis à Brazzaville, Avenue Amilcar CABRAL, Centre-ville, REPUBLIQUE DU CONGO, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°CG BZV 01- 2007-B 14-000744 ;

Poursuites et diligences de son Représentant légal Monsieur Oscar Ephraïm NGOLE, Directeur Général domicilié en cette qualité au siège social de ladite Banque ;

DATE ET LIEU DE LA VENTE

La vente de l'immeuble aura lieu Le 20 juin 2026 à 10 HEURES Par devant Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, notaire en la résidence de Brazzaville (article 15 alinéa 3 de la convention des crédits).

MISE A PRIX ET MODE DES ENCHERES

L'immeuble à vendre sera offert aux enchères sur la mise à prix de CENT QUATRE VINGT NEUF MILLIONS SIX CENT CINQUANTE QUATRE MILLE CENT CINQUANTE (189.654.150) Francs CFA.

L'adjudication sera prononcée au profit du plus offrant et dernier enchérisseur et après trois feux successivement allumés à la limite de celui durant lequel l'enchère aura été portée, auront brûlé et se seront éteints sans nouvelle enchère pendant leur durée.

HUMEUR

L'hygiène alimentaire publique, un défi à relever

Il n'est plus un secret, parmi les nombreuses pathologies dont souffrent les citoyens de nos grandes agglomérations, notamment les Brazzavillois et le Ponténégrins, il y a celles causées par le manque d'hygiène des aliments qu'ils consomment, car un aliment malpropre est un agent pathogène très dangereux, disent les médecins.

Cette hygiène englobe, d'une part, ceux qui manipulent des aliments, les supports qu'ils utilisent pour les vendre, les lieux d'exposition desdits aliments et, d'autre part, surtout à cause de l'insalubrité criarde des endroits où les aliments sont vendus. A dire vrai, cela se passe au su et au vu des responsables de la sécurité alimentaire, en l'occurrence les divers services de l'inspection de la santé.

Sur toutes les grandes artères de Brazzaville et Pointe-Noire sont ouverts ici et là des petits restaurants de fortune tenus par nos « camarades » ouest-africains, loin de nous un sentiment xénophobe. Ces lieux sont très sales et c'est là où sont vendus pêle-mêle à longueur des journées des boucanés encore appelés « coupés-coupés ». Les vendeurs n'ont ni certificats médicaux ni autres pièces sanitaires justifiant leur bon état sanitaire. Ces vendeurs ne sont jamais inquiétés et interpellés afin qu'ils passent certaines visites obligatoires. Alors que vendent-ils, disons-le clairement, de la viande de bœuf, du poulet et bien d'autres viandes avariées dont certains dégagent même de mauvaises odeurs.

Que dire des abords des marchés domaniaux ? Alors sur ces endroits, le constat est amer. Poissons et légumes frais sont exposés à même le sol et à proximité des ordures qui sont des gîtes de nombreux microbes. Encore que sur ces espaces, un vrai jeu de ping-pong entre les agents de l'ordre et les vendeurs se tient toute la journée. « On ravit la marchandise et on la remet moyennant une certaine somme d'argent. Elle est revendue par terre et cela devient tout un cycle », déplorait un acheteur au marché « Tembè naba mbanda » à Mikalou.

Cette même réalité est vécue à Pointe-Noire, notamment au grand-marché et au marché Tchystère respectivement dans le premier arrondissement Emery-Patrice Lumumba et le cinquième Mongo-Mpoukou. Et pourtant l'OMS nous a toujours rappelé que la santé est dans nos assiettes. Alors pourquoi cette indifférence des autorités chargées des questions sanitaires ?

Non, ce n'est pas parce que les « malewas », c'est-à-dire de très petits restaurants de fortune qui naissent ici et là, rendent d'énormes services aux nombreux habitants de nos villes en matière nutritionnelle qu'il faille les laisser dans cette insalubrité inacceptable. Où sont passés les services de l'hygiène générale pour regarder cet état de choses ?

Affaire à suivre et à bon entendeur, salut !

Faustin Akono

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Savonon Houssou Giresse Guichel.

Je désire être appelé désormais Ngatse Savonon Giresse Guichel.

Un délai de trois mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

ÉLIMINATOIRES AFROBASKET

Retour gagnant des Diabes rouges

De retour en compétitions internationales après neuf longues années, les Diabes rouges U-18 de Basket ont terminé sur le podium en battant la République centrafricaine lors du match comptant pour la troisième place (83-62).

Les Congolais ont été éliminés pendant les demi-finales des éliminatoires de l'Afrobasket zone 4 qui se jouent à Malabo en Guinée équatoriale, en s'inclinant devant les Tchadiens sur le score de (46-52), les futurs vainqueurs de la compétition.

Fabrice Makaya Mateve, président de la Fédération congolaise de basketball (Fécoket), a rendu hommage aux récents médaillés de bronze pour leur retour gagnant en compétitions internationales. « La Fédération congolaise de basketball tient à adresser ses plus chaleureuses félicitations et ses vifs encouragements

à l'ensemble des athlètes de la sélection nationale des Diabes rouges U-18 pour leur parcours remarquable lors des éliminatoires à Malabo », a-t-il commenté.

Et d'ajouter : « Le bureau exécutif exprime sa profonde fierté face à l'engagement, la discipline et la combativité dont nos jeunes ambassadeurs ont fait preuve sur le terrain. Vos résultats promoteurs et louables constituent une base solide pour le renouveau du basketball congolais. Vous avez honoré le drapeau national avec dignité. La Fécoket exhorte fermement les joueurs et le staff

technique à ne pas s'arrêter en si bon chemin et à se projeter dès aujourd'hui vers l'avenir. »

Le Congo n'a pas à rougir de ses performances dans cette compétition. Les Diabes rouges ont entamé la compétition par une défaite contre le Gabon (82-91) avant de s'imposer respectivement face à la Guinée équatoriale (69-64) et contre le Tchad (68-65). Les Diabes rouges ont bouclé le premier tour par la défaite contre les jeunes centrafricains (60-72). La Fécoket y voit déjà dans ce parcours un bel avenir. « Ce tournoi n'est qu'une étape de votre progression. Le travail doit continuer avec détermination encore plus grande pour capitaliser sur les acquis de cette campagne africaine. La fédération réitère son engagement à soutenir cette génération talentueuse. L'avenir vous appartient, continuez à travailler pour porter le basketball congolais vers les sommets »

Notons que le Tchad a remporté la compétition en s'imposant en finale devant le Gabon (85-58), se qualifiant ainsi pour la phase finale de l'Afrobasket masculin des U-18.

James Golden Eloué



Les Diabes rouges U18 de basketball médaillés de bronze DR

JEUX D'ÉCHECS

Le Congo et la Russie paraphent un mémorandum

En marge du Forum olympien qui s'est déroulé du 1^{er} au 2^{ème} Juin à Moscou en Russie, Simon Edgar Emerson Mandzela, président de l'Association congolaise des jeux d'échecs (Acojec), a paraphé un partenariat avec la Fédération d'échecs de la Région de Moscou, représentée par son président Serguei Kariakine.

Les deux parties ont à travers ce mémorandum de coopération visant le développement du jeu d'échecs décidé d'échanger d'information et d'expérience dans le domaine de la vulgarisation des échecs. L'accord prévoit aussi la formation, le perfectionnement, l'enseignement complémentaire pour entraîneurs des parties dans la Fédération de Russie et la République du Congo y compris en ligne. L'organisation des tournois d'échecs bilatéraux pour sportif représentant les parties dans la Fédération de Russie et la République du Congo est aussi prévue. Créée en octobre 2025, l'Acojec œuvre pour la vulgarisation et l'éclosion de ce jeu très compétitif au Congo. Ce jeu riche en variation et en divertissement, combinant aspects sportif, scientifique et artistique, qualifié sous d'autres cieux de gymnastique de l'esprit ou comme un sport de gentlemen, n'est pas encore connu du grand public congolais. L'Acojec peut se satisfaire de ce



La photo de famille après la signature du mémorandum/Adiac déplacement en Russie, rendu possible par la Fondation Africa Centrum que dirige Jocelin Patrick Mandzela, consul honoraire

J.G.E.

AGENDA PRÉSIDENTIEL

Denis Sassou N'Guesso séjourne à Pointe-Noire

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, est arrivé le 4 juin dans la capitale économique où il y séjourne pendant quelques jours pour des raisons sociales.

À Pointe-Noire, le chef de l'État assistera aux obsèques de la tante maternelle de la première Dame, Bernadette Loemba Djembo, décédée le 13 mai 2026 à Paris, en France. En effet, la dépouille de l'illustre disparue est arrivée dans la ville océane le vendredi 5 juin. À son arrivée à l'aéroport international Antonio-Agostinho-Neto de Pointe-Noire, Denis Sassou N'Guesso a été salué à sa descente d'avion par un comité d'accueil composé des autorités politico-administratives et militaires, ainsi qu'une poignée de membres du gouvernement avec à sa tête le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. Les parlementaires de la ville océane, les administrateurs maires et les représentants des sages et notabilités traditionnelles y étaient également présents.

Notons que l'agenda du président de la République reste à la discrétion du protocole national. Toutefois, Denis Sassou N'Guesso pourrait accorder son hospitalité à certaines personnalités.

Les Dépêches de Brazzaville



Le chef de l'Etat à son arrivée à l'aéroport international Antonio Agostinho Neto/DR

EAU ET ÉLECTRICITÉ

Des réformes attendues pour améliorer la desserte

Le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, a échangé, le 5 juin à Brazzaville, avec les cadres, agents et responsables des structures sous tutelle. À cette occasion, il a présenté les grandes lignes de sa feuille de route, articulée autour de l'amélioration rapide de la desserte en eau et en électricité, de la coordination des projets en cours et de la modernisation de la gouvernance du secteur.

Face aux cadres et agents de son département ministériel, le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, a dévoilé les principaux axes de son action, avec une priorité affichée d'améliorer, dans un délai de deux ans, l'accès de la population et des entreprises à l'eau potable et à l'électricité. « L'objectif est d'améliorer rapidement et substantiellement la situation pour les ménages, les entreprises et les acteurs économiques », a-t-il déclaré. La démarche du ministre s'inscrit dans un calendrier à plusieurs horizons, avec une échéance immédiate de deux ans, des objectifs à l'horizon 2030 et 2035 liés aux engagements internationaux du Congo, ainsi qu'une vision à plus long terme intégrée à la stratégie nationale Congo 2063. Pour Bruno Jean Richard Itoua, l'urgence est de répondre aux préoccupations quotidiennes des citoyens. « La première préoccupation, c'est qu'il y ait moins de délestages pour l'électricité et davantage d'eau disponible pour les populations », a-t-il insisté.

Il a également mis l'accent sur la nécessité de coordonner efficacement les nombreux projets déjà engagés dans les deux secteurs. Plusieurs programmes, financés par des partenaires techniques et financiers, sont actuellement en cours ou sur le point d'être lancés. Parmi eux figurent la



Le ministre Bruno Jean Richard Itoua et ses collaborateurs/Adiac

Mission 300 avec la Banque africaine de développement, le Programme d'amélioration du secteur de l'électricité soutenu par la Banque mondiale, le projet de centrale à gaz avec Eni Congo, ainsi que différents projets de réhabilitation des réseaux de transport et de distribution de l'électricité. Selon lui, l'ambition est de faire du Congo « un vaste chantier de l'électricité », aussi bien dans les centres urbains que dans les zones rurales.

Il a annoncé que la quasi-totalité des projets identifiés pourraient être mis en chantier d'ici au mois d'août. Sur le plan énergétique, le ministre a reconnu que la ques-

tion de l'augmentation de la production électrique n'avait pas été suffisamment prise en compte jusqu'ici. Toutefois, il a indiqué disposer de plusieurs propositions susceptibles de permettre au pays d'atteindre une capacité de production de 3 000 mégawatts dans les deux prochaines années et de 5 000 mégawatts à l'horizon 2030-2031.

Concernant l'hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua a annoncé une revue approfondie du projet « Eau pour tous », lancé il y a plusieurs années pour équiper les villages en forages. Sur les quelque 2 500 ouvrages réalisés, une grande majorité serait aujourd'hui hors

service faute de maintenance et de gestion adéquate. « Le président de la République a demandé au gouvernement de reprendre ce projet en main. Nous allons procéder à un diagnostic complet afin d'identifier les solutions les plus adaptées pour remettre en service les installations fonctionnelles et proposer des alternatives là où cela s'avère nécessaire », a-t-il expliqué.

Révision envisagée des lois de 2003
Au-delà des projets d'urgence, le ministre a ouvert le chantier des réformes structurelles, notamment concernant l'Énergie électrique du Congo (E²C), la Congolaise des eaux (LCDE),

les agences de régulation, les fonds de développement et les structures chargées de l'électrification et de l'hydraulique rurales. Selon lui, les textes régissant actuellement les secteurs de l'eau et de l'électricité, adoptés en 2003, méritent d'être réexaminés à la lumière des évolutions technologiques, environnementales et économiques. « Si nous estimons collectivement que ces lois ne sont plus adaptées, je suis ouvert à leur révision », a-t-il affirmé, précisant que l'objectif de la démarche est de bâtir une nouvelle doctrine sectorielle capable de répondre aux défis actuels, particulièrement ceux liés à la transition énergétique, au changement climatique et à l'accès universel aux services de base.

S'exprimant au nom des cadres et agents du ministère, le directeur de cabinet, le Pr Macaire Batcher, a salué cette vision axée sur les résultats. Il a appelé l'ensemble des acteurs du secteur à se mobiliser autour de la feuille de route ministérielle afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des services publics de l'eau et de l'électricité. Cette rencontre marque ainsi le début d'une nouvelle phase pour les secteurs de l'énergie et de l'hydraulique, avec la volonté affichée d'allier efficacité opérationnelle, investissements structurants et réformes de gouvernance au service des populations.

Fiacre Kombo